

MONTLUCON – France

CFA SHOW (Pâques)

Samedi 19 et Dimanche 20 Avril 2008



225 chats sur 8 rings !

Marge COLLIER (AB) - USA

Hilary HELMRICH (AB) - USA

Karen LAWRENCE (AB) - CANADA

Carolyn LYONS (AB) - USA

Brian MOSER (AB) - USA

Victoria NYE (AB) - USA

Jan ROGERS (AB) - USA

Michael-Hans SCHLEISSNER (SP) –

Juge allemand en cours d'habilitation CFA (Guest judge).

Date limite d'inscription : le 10 Avril 2008

à minuit (ou dès que les 225 chats seront atteints).

Tarifs : Remise de 5,00 € par chat pour les adhérents FCF à jour de leur cotisation 2007.

L'adhésion est de 30,00 € par an (Mai 2007 – Avril 2008).

1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} chat	48,00 € par chat
4 ^{ème} , 5 ^{ème} , 6 ^{ème} chat	42,00 € par chat
à partir du 7 ^{ème} chat	30,00 € par chat
Hors Concours	30,00 €
Cage Perso (double)	15,00 €
Grooming space (un must pour toiletter aisément)	15,00 €
Catalogue (obligatoire)	10,00 euros
Paiement au showhall	+2,00 € par chat

*** Pas de chat de maison, pas de vétérinaire, pas de AOV

Les entrées doivent être payées dès confirmation, et perçues avant le 7 Avril pour valider l'inscription.

En cas d'annulation après le 7 Avril ou d'absence quelle que soit la raison, le montant des inscriptions sera dû.

Le club fera de son mieux pour placer les exposants selon leur demande, cependant aucune garantie ne peut être donnée.

Bulletin d'inscription (copie au verso du flyer) :

Le bulletin d'inscription doit être complété de manière lisible soit sur un bulletin papier standard CFA, soit via l'entry-form disponible en ligne. Aucun chat ne sera pris en compte si ces documents ne sont pas complétés. L'entry clerk vous contactera éventuellement en cas de question. Il est de la responsabilité de l'exposant de vérifier la confirmation et de notifier à l'entry clerk les éventuelles corrections.

Toute modification à partir du 7 Avril sera facturée 5 Euros.

Aucune modification ne sera possible après le 10 Avril.



THE CAT FANCIERS' ASSOCIATION, INC.

World's Largest Registry of Pedigreed Cats
Dedicated to the preservation of the pedigreed cat and to enhancing the well-being of all cats

Home | What's New | Caring for Cats | Top Cats | Breeds & Colors | Cat Shows
Inside CFA | Exhibitors Corner | Mentor Program | Fanc-e-Mews | Catalog | Site Map

Vaccinations (Show Rules 4.09)

Tous les chats doivent être vaccinés contre le typhus, le coryza et la rage (pour les animaux ne provenant pas de la France) et être identifiés par une puce électronique. Les griffes doivent être épouillées. Il est fortement recommandé que les chats soient testés négatifs pour le FeLV avant l'entrée. Les chats montrant des signes de maladie, de parasites externes ou paraissant malades, ne seront pas autorisés dans le hall de l'exposition. Les autres chats du propriétaire du chat exclu seront également exclus, la décision du vétérinaire est sans appel.

Règlement :

La vente éventuelle de chats ou chatons, pendant l'exposition n'est possible qu'avec l'accord du show manager, à condition que toutes les coordonnées du vendeur et du chat, ainsi que son prix de vente soient mentionnés sur la cage. Tout contrevenant sera immédiatement exclu.

Seuls les chats et chatons inscrits au catalogue pourront être présents dans le hall de l'exposition. Les chatons de moins de 4 mois ne sont pas autorisés lors de l'exposition, même dans une catégorie non jugée.

Les chats adultes non enregistrés auprès de la CFA peuvent participer à l'exposition et seront présentés en classe Novice. Les titres obtenus pourront être validés, après l'enregistrement du chat auprès de la CFA. Ne sont admis dans cette classe que des chats non issus de parents CFA.

Les chats exposés, exceptés les chatons, doivent demeurer dans le hall d'exposition jusqu'à la fermeture. France Cat Fancier et le show management déclinent toutes responsabilités en cas de dommages à la propriété personnelle, accidents sur les chats ou les exposants.

Lieu :



Parc des Expositions
70 rue Eugène SUE,
03100 Montluçon.

Aéroport International :
Clermont-Ferrand (CFE) à 80km

Règlement par chèque (France uniquement) à :

FRANCE CAT FANCIER, 17bis rue de la mairie
91590 D'huison-longueville,

Règlement par virement : FRANCE CAT FANCIER –
IBAN : FR76 30003 00853 00050537017 04

Banque : Société Générale, domiciliée à ETAMPES (91) -
FRANCE – SWIFT : SOGEFRPP

Règlement par paypal : francecatfancier@free.fr

L'exposant accepte de respecter les règles de la CFA et autres restrictions éditées sur le présent flyer.

Des tarifs ont été négociés avec les hôtels voisins, toutes les informations sur <http://www.francecatfancier.com>

Horaires :

7h – 8h Contrôle vétérinaire

9h -18 h 30 Jugements

10h – 18 h 30 ouverture au public

Cage : taille : 60 * 60 * 60 minimum

Sponsored by



CFA Show Rules : Cette exposition est organisée par un club relevant de la CFA et sera gérée en accord avec le règlement de celle-ci. Les règles d'exposition de la CFA peuvent être obtenues en contrepartie de \$5.00 auprès du bureau central de la CFA, PO BOX 1005, MANASQUAN, NJ 08736-0805.

Entry Clerk : Henny Wintershoven Tel/Fax : +31 348 419 087 Lekoord 47 3448 VS Woerden - NL Email : fcf@upcmail.nl	Show Manager : Samir Allel Tel cell Gsm : +33 6 88 84 00 82 Email : samirallel@orange.fr
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



France Cat Fancier

